

Communiqué de presse

Aux représentant-e-s des médias

30 novembre 2023

Bourses de soutien aux médias 2023 : les lauréats

Les lauréats de l'édition 2023 des bourses de soutien aux médias de la Ville de Genève ont été sélectionnés fin novembre à l'issue de deux séances de délibération. Quatre projets ont été retenus par le comité de sélection, composé de trois expert-e-s externes et d'un fonctionnaire municipal.

Après une première édition pilote en 2020, cette initiative dotée d'un budget de 60'000 francs se déroulera désormais annuellement. Elle constitue l'une des actions-clés de la stratégie de soutien aux médias de la Ville de Genève.

A l'échéance du délai fixé au 1^{er} novembre 2023, 11 projets ont été reçus et examinés par le comité, qui en a retenu à l'unanimité quatre en se basant sur les critères établis dans les Conditions d'attribution : contribution à la vie civique et politique genevoise, pertinence pédagogique, faisabilité et situation du média.

Ce sont cette année les projets d'application mobile de **Radio Vostok** ; « Médiation dans un monde en question » du **Courrier** ; « L'avis de quartier » de **Radio Lac** ainsi que le « Webinaire sur la numérisation genevoise » proposé par **Le Temps** qui ont été retenus. Ces projets devront se concrétiser dans les prochains mois. Par ce choix, le jury a souhaité accorder son soutien à des actions variées et complémentaires.

Les membres du jury félicitent chaleureusement les lauréats. Ils expriment cependant une crainte face à l'évolution du paysage médiatique, certains projets évalués semblant en effet conçus davantage avec en tête des problématiques de gestion ou de recherche de financements externes visant à couvrir ponctuellement des salaires de journalistes et de pigistes occasionnels que des projets éditoriaux. Ce constat démontre la fragilité économique des médias actuels et la pertinence de leur apporter davantage de soutien afin de garantir que le devoir d'information reste prioritaire face à la pression de la rentabilité.

La somme totale à disposition a été répartie de manière égale entre les bénéficiaires. Selon le jury, le choix d'un nombre de lauréats limité en leur octroyant la totalité des

sommes demandées garantit à chaque projet davantage de succès et une plus grande viabilité. Il est donc attendu que ceux-ci soient menés à bien et à terme : une évaluation régulière de l'avancée des différentes initiatives sera effectuée par la Ville.

Le jury 2023 était composé de Philippe Amez-Droz, Maître d'enseignement et de recherche, économiste des médias ; Céline Garcin, journaliste indépendante et chargée de contenus éditoriaux à la Ville de Vernier ; Gilles Labarthe, Docteur en Journalisme et Médias (PhD, Université de Neuchâtel) et Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif, représentant la Ville de Genève.

Contact : Service des relations extérieures et de la communication

M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif

Tél. 022 418 29 11 / 076 338 43 69 – yannick.richter@ville-ge.ch